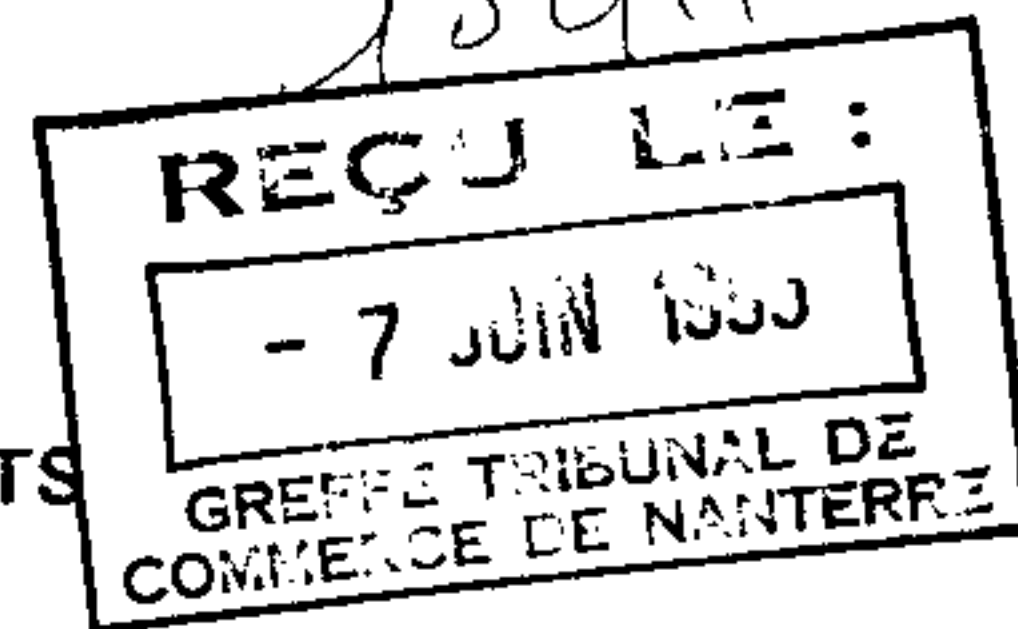


800213

REQUETE

AUX FINS DE DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
ET A LA SCISSION



Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre

Les soussignés :

REQUETE déposée au n° 950843

Jean-Pierre PIGNET

agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société SOPLARIL, société anonyme au capital de 44.020.000 F, dont le siège social est à PUTEAUX (Hauts-de-Seine), 4/8, cours Michelet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le n° B 542 015 904,

Dominique HUILLARD

agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société SODAP, société anonyme au capital de 10 168 400 F, dont le siège social est à PUTEAUX (Hauts-de-Seine), 4/8, cours Michelet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le n° B 318 290 731,

ont l'honneur de vous exposer :

- . que la Société SODAP, propriétaire d'actifs industriels et d'un fonds de commerce sur le site de DAX (Landes), dans le cadre de la réorganisation de ses activités, souhaite apporter à SOPLARIL son activité de production et de vente de films plastiques pour l'emballage et le conditionnement destinés notamment au secteur agro-alimentaire, jusqu'alors comprise dans l'ensemble des activités de SODAP.
- . qu'en contrepartie de la valeur des apports ainsi déterminée, il sera attribué à SODAP des actions à créer par la Société SOPLARIL à titre d'augmentation de capital.
- . qu'en vertu des dispositions légales, notamment des articles 377 et 387 de la Loi du 24 juillet 1966, la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actifs placé sous le régime juridique des scissions, doit être vérifiée et appréciée par un Commissaire désigné par le Président du Tribunal de Commerce du siège de la société bénéficiaire desdits apports, statuant sur requête, et à choisir parmi les commissaires aux comptes inscrits.
- . que les exposants suggèrent respectueusement la désignation de :

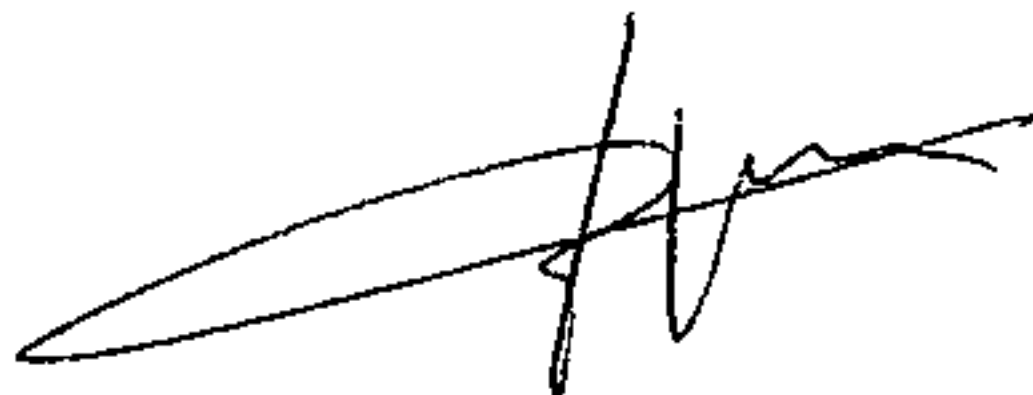
M. Marcel LE BRIS
6, avenue de Madrid
92200 NEUILLY SUR SEINE

- . que M. Marcel LE BRIS n'est soumis à aucune des incompatibilités prévues par les articles 80 et 220 de la Loi du 24 juillet 1966.

C'est pourquoi les requérants demandent qu'il vous plaise, Monsieur le Président de bien vouloir désigner un Commissaire aux Apports et à la Scission qui aura pour mission :

- d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectué à titre d'apport partiel d'actifs placé sous le régime juridique des scissions que se propose de consentir la Société SODAP à la Société SOPLARIL,
- d'apprécier et évaluer la rémunération de ces apports en nature,
- de dresser un rapport de ses évaluations, constatations et avis, rapport qui sera tenu à la disposition des actionnaires et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre conformément aux dispositions de l'article 169 du Décret du 23 mars 1967 et de l'article 51 du Décret du 30 mai 1984.

Fait à Puteaux
Le 29 mai 1995



J.P. PIGNET



D. HUILLARD

ANNEXE

A LA REQUETE DES SOCIETES SOPLARIL ET SODAP

I - Type d'opérations envisagées

Apport partiel d'actifs placé sous le régime juridique des scissions

II - Renseignements sur la société apporteuse :

Dénomination : SODAP

Forme : société anonyme

Capital : 10 168 400 F

Siège social : 4/8, cours Michelet à PUTEAUX (92800)

Numéro de Registre du Commerce : NANTERRE B 318 290 731

Activité : Fabrication de films polyéthylène

Chiffre d'affaires : 149 589 KF

Montant total du bilan : 177 664 553,66 F

Capitaux propres : - 62 995 121,31 F

Nombre de salariés : 135

Etablissements secondaires: 1

Commissaires aux Comptes :

. Titulaires : HSD CASTEL JACQUET ET ASSOCIES
Tour Manhattan
6, place de l'Iris
92400 COURBEVOIE

. Suppléants : Monsieur François CARREGA
Tour Manhattan
6, place de l'Iris
92400 COURBEVOIE

III - Renseignements sur la société bénéficiaire de l'apport :

Dénomination : SOPLARIL

Forme : société anonyme

Capital : 44.020.000 F

Siège social : 4/8, cours Michelet à PUTEAUX (92800)

Numéro de Registre du Commerce : NANTERRE B 542 015 904

Activité : Fabrication, distribution, recherche et développement de matériaux plastiques et autres destinés à l'emballage de produits divers.

Chiffre d'affaires : 574 759 328 F

Montant total du bilan : 383 931 415 F

Capitaux propres : 205 911 081 F

Nombre de salariés : 408

Etablissements secondaires : 3

Commissaires aux Comptes :

. Titulaire : Monsieur Henri DELEBARRE
 2, rue de Tenremonde
 59000 LILLE

. Suppléant : Fiduciaire du Nord d'Expertise Comptable
 2, rue de Tenremonde
 59000 LILLE

IV - Renseignements concernant les apports

Apport par SODAP à SOPLARIL de son activité de production et de vente de films plastiques pour l'emballage et le conditionnement destinés notamment au secteur agro-alimentaire sur le site de DAX.

Valeur approximative des apports : 40 000 000 F

TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRÉSIDENT

ORDONNANCE

n° 950843

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Nanterre,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Nommons Monsieur Marcel LE BRIS
6, Avenue de Madrid - 92200 Neuilly sur Seine

en qualité de Commissaire à la scission et de Commissaire aux apports à
effectuer à la société **SOPLARIL**

dont le siège est : 4.8, Cours Michelet
92800 PUTEAUX

par la société **SODAP**

dont le siège est : 4.8, Cours Michelet
92800 PUTEAUX

Disons que le Commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par
un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa
mission.

Disons que le Commissaire ci-dessus désigné devra nous soumettre le
montant de ses honoraires avant de les percevoir.

Disons qu'il devra obtenir un accord écrit des sociétés concernées, sur
le montant des honoraires qu'il aura fixé, et que cette pièce devra être
jointe à la demande d'honoraires présentée par le Commissaire sus-nomé.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à Nanterre le 6 Juin 1995

